

STAGE DU 8 AU 13 JUILLET 2018



LA NATURE ET LES HOMMES DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DE BRIERE.

Initiation au **dessin naturaliste** et à la pratique de **l'aquarelle sur le motif**.

Denis CLAVREUL

Je vous accueillerai avec plaisir pour dessiner et peindre les paysages de Brière ainsi que les plantes et les animaux que nous pourrons observer. Nous rencontrerons également sur le territoire du parc des gens qui exercent des métiers ayant un lien particulier avec la nature : agriculteurs-éleveurs, chaumiers, paludiers par exemple.

Une rencontre sera organisée avec une personne travaillant au Parc régional de Brière, qui vous présentera l'histoire du parc et ses principaux objectifs.

Le nombre de participantes-s est limité à 8 personnes.

Nous pratiquerons différentes techniques : crayon, fusain, lavis, aquarelle, encre de Chine.

Le déroulement de ces 5 journées dépendra en partie des conditions météorologiques. Au moins l'une d'entre elles sera continue, entièrement passée le long du littoral.

Dessin-peinture de 8h30 à 12h30 le matin ; pique-nique et « pause » ; dessin-peinture de 15h à 18h 30 ; temps libre ; dîner vers 19h30 ; séance du soir avec plusieurs possibilités : atelier dessin, bilan partagé de la journée, séquence éventuelle de dessin en extérieur si le temps est clément. Je pourrai également animer une soirée sur le thème de mon travail et du dessin naturaliste (projection d'un DVD ou d'un powerpoint).

INFORMATION PRATIQUES

Dates : accueil de **tous les stagiaires le dimanche 8 juillet en soirée, à partir de 17 heures** (chacun apportant de quoi dîner). Fin du stage le vendredi 13 en fin d'après midi, chaque stagiaire clôturant son stage au cours de l'après midi en fonction de ses contraintes de voyage. Il ne sera pas possible de dormir à Kerhinet le soir du 13 juillet.

Lieux d'accueil : Centre d'Education au Territoire, et gîte des écoliers dans le hameau de Kerhinet. 44410 Saint-Lyphard.

Informations : Maison du Parc - Office de tourisme, Kerhinet. Tél 02 40 66 85 01
Site internet du PNR : www.parc-naturel-briere.com

Public : adultes débutants ou déjà expérimentés ; **8 places maximum**. Chaque stagiaire me remettra au début du stage une décharge de responsabilité en cas d'accident au cours du stage. .

Prix : 630 Euros par personne. Ce montant comprend l'animation du stage, l'hébergement et la nourriture.

Hébergement : Dans le gîte-dortoir de Kerhinet (chambres de 3 ou 4 lits ; pas de chambre individuelle) : 15 euros par nuit ; merci d'apporter votre linge de toilette.

Les stagiaires préférant être logées-és en gîte ou à l'hôtel réserveront eux-mêmes dans les environs et prendront en charge leur hébergement ; les frais de nuitées à Kerhinet seront alors déduits du coût du stage.

Déplacements (réduits au minimum)

Mon véhicules et ceux des stagiaires seront « mutualisés » autant que possible .

INSCRIPTION A RENVOYER AU PLUS TARD LE 8 JUIN 2018 AVEC LES ARRHEES

Matériel à apporter

Crayons HB et 2B, gomme « mie de pain » et gomme classique, fusain et fixatif,
Encre de chine
Pinceaux aquarelle type Raphaët Petit gris 3/0 et 1 (et plus gros éventuellement)
Boîte d'aquarelle (pour ceux qui souhaitent pratiquer)
Papier ou carnets dessin
Papier aquarelle (pour encre et aquarelle)
Planchette ou carton support et pinces (il peut y avoir du vent !!!)
Siège pliant (pour la commodité et le confort)
1 paire de jumelles si possible
Chapeau, lunettes de soleil
Vêtements adaptés à la météo annoncée (soleil, pluie, chaleur, fraîcheur...)

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE LA NATURE ET LES HOMMES
Parc naturel régional de Brière

Animé par Denis Clavreul

8 AU 13 JUILLET 2018

**A RENVOYER AVEC REGLEMENT DES ARRHES 300 €
AVANT LE 8 JUIN 2018 A**

Denis Clavreul

**10 place du Vieux Doulon
44300 Nantes**

NOM

PRENOM.....

Adresse

Code Postal Ville.....

Adresse électronique et n° de téléphone (portable si possible).....

Je m'inscris au stage « La nature et les hommes au Parc régional de Brière » animé par Denis Clavreul du 8 au 13 juillet 2018.

Je verse les droits d'inscription de 300€ par chèque à l'ordre de Denis Clavreul. Le solde sera réglé au début du stage. Les arrhes ne seront pas remboursées en cas d'annulation après le 15 juin 2018.

Date et signature :